



ACI et l'IATA collaborent à l'initiative Smart Security

12 décembre 2013 (Genève/Montréal) – Le Conseil international des aéroports (ACI) et l'Association du transport aérien international (IATA) ont signé un protocole d'entente pour la poursuite conjointe du projet Smart Security (SmartS). Avec cette entente, ACI et l'IATA pourront mieux coordonner leurs ressources et leurs expertises en vue d'améliorer l'expérience de voyage de l'entrée de l'aérogare jusqu'à l'embarquement. Les passagers pourront franchir les points de contrôle de sûreté avec le moins possible de complications, les ressources de sûreté seront affectées en fonction du risque et les installations aéroportuaires seront optimisées.

Le projet SmartS remplace le projet de « Point de contrôle de l'avenir ». Ce changement d'appellation marque le début d'une nouvelle phase d'essais pilotes des points de contrôle de première génération. Depuis 2012, les composants du point de contrôle ont été testés séparément. Dans le cadre de SmartS, plusieurs composants seront mis à l'essai en même temps pour vérifier leurs interactions dans un environnement opérationnel. La nouvelle appellation « Smart Security » met aussi en évidence la collaboration renforcée entre ACI et l'IATA, ainsi que la participation accrue des gouvernements et d'autres intervenants clés de l'industrie.

« Smart Security représente la voie du progrès. Nous avons beaucoup appris des essais de composants réalisés au cours des deux dernières années. Cet apprentissage nous procure les bases nécessaires pour passer en toute confiance à la prochaine étape de développement. Le protocole d'entente avec ACI sur le projet Smart Security créera des synergies en exploitant l'expertise collective et le savoir-faire que les deux organisations ont acquis au cours des ans », a déclaré M. Tony Tyler, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

« Dans le parcours du passager, le contrôle de sûreté est une étape qui suscite un sentiment d'appréhension. Avec le projet Smart Security, ACI et l'IATA vont provoquer le changement nécessaire. Les aéroports, les compagnies aériennes, les services de contrôle et les fournisseurs de systèmes ont tous un rôle à jouer en vue de rendre le processus plus efficace, efficient et agréable pour le passager. Le projet Smart Security réunit tous ces intervenants autour d'un objectif commun de transformation du point de contrôle de sûreté, pour le bien du public voyageur », ajoute Mme Angela Gittens, directrice générale d'ACI World.

Le projet de Point de contrôle de l'avenir a été lancé en 2011. En 2012, l'IATA et ACI, en collaboration avec plusieurs autorités nationales de réglementation, ont tracé une feuille de route pour l'évolution du contrôle des passagers, avec des plans pour 2014, 2017 et 2020. Ces plans énonçaient en détail des propositions réalisables au plan opérationnel et techniquement faisables dans ces délais. Cette feuille de route a été adoptée par la conférence de haut niveau

de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) sur la sûreté de l'aviation, en septembre 2012.

De 2012 à 2013, les composants individuels ont été testés dans des aéroports, pour évaluer leur fonctionnement dans un environnement opérationnel. Les essais ont été réalisés aux aéroports de Genève, Heathrow et Gatwick de Londres et Schiphol d'Amsterdam. À compter de 2014, les essais pilotes du projet SmartS seront réalisés dans des aéroports afin de tester le fonctionnement simultané et les interactions de plusieurs composants. Les aéroports participant seront Schiphol d'Amsterdam et Heathrow de Londres. Les autorités réglementaires et les transporteurs de ces deux aéroports apporteront leur soutien et leur participation au projet.

L'objectif pour 2014 est d'optimiser les ressources de contrôle de sûreté et l'utilisation des actifs, en intégrant des technologies innovatrices et en adaptant les équipements existants, et en instaurant de nouvelles procédures pour faciliter les contrôles fondés sur le risque et la prise de décision.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives de l'IATA

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org

ACI Communications

Tél. : + 1 514 373 1226

Courriel : communications@aci.aero

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 240 compagnies aériennes qui assurent 84 % du transport aérien mondial.
- ACI est le seul organisme mondial de représentation des aéroports. Créé en 1991, ACI défend les intérêts des aéroports auprès des gouvernements et des organismes internationaux, élabore des normes, politiques et pratiques recommandées pour les aéroports, et offre de l'information et de la formation afin de rehausser les normes de pratique partout dans le monde.